

mander pardon à l'honorable sénateur qui a secondé l'adresse de ne pouvoir critiquer ou apprécier la manière dont il a parlé, pour la simple raison que je ne comprends pas suffisamment son langage pour me rendre compte des belles choses qu'il a dites et qu'ont soulignées trois ou quatre sénateurs qui siègent en face de moi. Je reconnais, au moins, bien que j'aie été incapable de comprendre ce qu'il disait, que ses amis ne l'ont pas seulement compris, mais qu'ils l'ont apprécié et lui ont donné les applaudissements que mérite un homme qui parle en harmonie avec leurs propres opinions. J'approuve parfaitement ce que chaque sénateur a dit en proposant l'adresse relativement à la prospérité du pays, excepté l'éloge fait au gouvernement actuel. J'ignore si le gouvernement a quelque chose à faire avec la clarté du soleil, avec les ondées bienfaisantes qui sont tombées sur le pays, particulièrement sur le Nord-Ouest. Cependant je suppose, comme ces messieurs ont redécouvert le Canada, qu'ils ont probablement le pouvoir de faire tomber la pluie des nuages et de se faire aider par Dieu pour produire les grains que nous avons moissonnés. Si nous avons la prospérité dans notre pays, c'est dû aux pluies et autres causes que j'ai mentionnées. Je me rappelle bien que lorsque nous siégeons à la droite de la Chambre, nous avons l'habitude de réclamer le mérite de la prospérité du pays qui suivit notre arrivée au pouvoir en 1878.

A cette époque, toute la politique du pays fut changée. Le pays avait subi une stagnation sans précédent, mais un changement de politique, qui donna la vie et de la vigueur aux industries comme celles dans laquelle l'honorable sénateur est engagé, amena la prospérité. J'ai toujours prétendu, et j'ai eu le courage, comme quelqu'un le sait, de dire, à un banquet qui fut donné à Londres et que présidait M. Chamberlain, que le gouvernement pouvait, dans certaines circonstances, ajouter à la prospérité du pays en adoptant une législation judicieuse. C'était, il est vrai, une théorie, une déclaration que plusieurs n'approuvèrent pas. Le tarif, sur lequel je ne m'étendrai pas très longuement, a, je n'en ai aucun doute, satisfait ou devra satisfaire mon honorable ami. A l'époque où le dernier gouvernement fut défait, le tarif en vigueur fut condamné par les honorables sénateurs de la droite, qui préten-

Hon. sir MACKENZIE BOWELL.

daient qu'il saignait à blanc les cultivateurs en leur faisant payer des droits sur les instruments agricoles—pourtant sur la seule catégorie des principaux instruments—et personne ne sait cela mieux que mon honorable ami du Manitoba, qui siège en face. Les droits restèrent précisément ce qu'ils étaient auparavant, bien que la promesse eût été faite qu'ils devaient disparaître. Pourquoi cela ? Parce que ces messieurs savaient qu'un certain nombre de manufacturiers ne consentiraient pas à une réduction des droits et qu'ils donnèrent formellement à entendre au gouvernement que s'ils voulaient compter à l'avenir, sur leur appui, ils ne devaient pas changer le tarif. Je sais que feu M. Bertram, député de Toronto-centre, déclara dans ses articles ce qui devait être fait. J'ignore si l'honorable sénateur de Smith's Falls était ou non un de ceux qui entretenaient ces opinions, mais à en juger par le genre d'affaire dans lesquelles il est engagé et par le fait que le tarif n'a pas été réduit sur quelques-uns des principaux articles qu'il manufacture, bien qu'il fut imposé sur quelques-uns de ces articles et sur la matière première qui entre dans leur composition. Je puis facilement comprendre pourquoi il est charmé du tarif et pourquoi il pense qu'il est exactement ce qu'il doit être dans l'intérêt du pays. L'honorable sénateur a parlé de la conférence coloniale et il a dit qu'il était enchanté que le premier ministre de notre pays ait été l'âme dirigeante à cette conférence et qu'il a soumis les différents sujets qui devaient y être traités. Je ne sais qui, mais derrière moi, quelque honorable sénateur a dit : "Écoutez, écoutez," Qu'il examine les procès-verbaux de la conférence, et qu'il nous signale une seule proposition faite par le chef de notre gouvernement à cette conférence. De toutes ces propositions il n'en a fait qu'une seule ; celle de remercier M. Chamberlain et ses amis de la manière courtoise avec laquelle ils ont dirigé la conférence. Ce n'est pas tout de faire des assertions. Il a sous la main les documents officiels et il faut qu'il y indique les propositions faites par le premier ministre. Je diffère entièrement d'opinion avec l'honorable secondateur de la motion, si j'ai bien compris ses remarques, qui ont été si bruyamment applaudies par les sénateurs de la droite relativement à ce que notre pays doit faire pour